



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Changements importants pour toutes les collectes à compter d'avril

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 mars 2021 – Compo-Haut-Richelieu inc. rappelle que plusieurs changements s'opéreront avec les collectes d'ordures, de matières recyclables et de matières organiques à compter de la semaine du 5 avril prochain.

L'ajout d'une collecte pour les matières organiques, qui représentent 47% des matières générées par les ménages selon la plus récente étude de caractérisation résidentielle de RECYC-QUÉBEC¹, nécessite de réaménager l'ensemble des services. De plus, en cette ère de défi de main d'œuvre et de recherche de sécurité au travail pour les employés, les collectes s'effectueront dorénavant avec des camions permettant un travail entièrement mécanisé. Les collectes de déchets et de matières recyclables s'effectueront dans la majorité des secteurs en alternance une semaine sur deux.

« Nous sommes conscients que les modifications aux collectes peuvent être exigeantes et déranger les citoyens pendant un certain temps. Ces efforts valent la peine toutefois pour réduire significativement les déchets enfouis, optimiser les circuits de collecte et limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ces ajustements permettent aussi de contrôler les coûts et de maximiser les redevances et compensations à recevoir » souligne madame Suzanne Boulais, présidente de Compo-Haut-Richelieu.

Ordures et matières recyclables

- Collecte aux 2 semaines à l'année sur tout le territoire de la MRC du Haut-Richelieu (sauf pour la zone centre-ville et les immeubles desservis par conteneurs dans Saint-Jean-sur-Richelieu).
- Aucun surplus collecté en dehors du bac roulant, tant pour les ordures que les matières recyclables.
- Nouvelles journées de collectes pour plusieurs citoyens.

Les calendriers de collectes sont inclus dans le Guide de gestion des matières résiduelles distribué en décembre dernier. Ils sont aussi disponibles en ligne à compo.qc.ca/collectes.

Les citoyens qui ont du mal à limiter leurs quantités pour respecter la limite du bac sont invités à consulter le site web, compo.qc.ca. Nous y trouvons entre autres les listes de matières acceptées dans chaque bac et dans les écocentres ainsi que des trucs pour réduire ses déchets.

Gros rebuts

Rappelons que depuis janvier, les gros rebuts non valorisables sont collectés une fois par mois, selon des journées identifiées dans les calendriers de chaque municipalité ou secteur.

¹ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/caracterisation-secteur-municipal-2015-2018.pdf> Page 19



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Matières organiques

- Collecte chaque semaine jusqu'à la fin du mois de novembre.

Il est important de rappeler que les sacs de plastique sont interdits avec la collecte de matières organiques, et ce, même s'ils sont compostables, biodégradables ou oxobiodégradables. Les sacs de papier et les sacs de type « Sac au sol » sont acceptés.

Avec l'arrivée du printemps, de nouvelles matières peuvent être ajoutées au bac brun, soient les résidus verts, de plates-bandes, de jardins. Les citoyens souhaitant en apprendre plus sur BRUN'O Lebac et la nouvelle collecte de matières organiques peuvent visionner la séance d'information à tout moment au brunolebac.ca.

Compo-Haut-Richelieu inc.

Compo-Haut-Richelieu inc. est la société d'économie mixte responsable de la gestion intégrée des matières résiduelles pour les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu.

– 30 –

Source : Cindy Rousselle
Responsable des communications
cindy.rousselle@compo.qc.ca